



## CSE ordinaire d'avril

### Calendrier de travail : le pont n'atteint pas les usines sud ...

La direction présente un calendrier de travail en mai en tenant compte de nos revendications d'aménager le pont de l'ascension. Cette journée sera récupérée les samedis 18 et 25 mai uniquement pour les secteurs de l'Unité Terminale, Mécanique synchrone et certains secteurs de l'Emboutissage. En revanche, les usines sud devraient travailler. Afin de répondre aux attentes des salariés, la **CFE-CGC** demande l'organisation de ce pont également pour les usines de PPMP.

L'UT travaillera également le samedi 04 mai ainsi que 4 samedis en prévisionnel en juin (01,08, 15 et 29).

Concernant les secteurs liés à la retouche, aux contrôles associés et AVCF, la direction programme 2 séances supplémentaires en mai (dimanches 12 et 26 pour la TC) ainsi que le lundi de pentecôte et le samedi 22 juin en prévisionnel.

La situation de l'activité liée aux ruptures d'approvisionnement en pièces reste chaotique. Le numéro vert est à nouveau instauré engendrant une voire plusieurs annulations de séances.

Concernant les usines de PPMP, la direction a programmé des séances de travail collectives supplémentaires dans plusieurs secteurs de Mécanique pour mai et juin. Les usines de Forges, Fonderie et Outillage bénéficieront d'un calendrier de travail standard.

Au vu de l'activité des autres sites, la **CFE-CGC** s'interroge tout de même sur le calendrier de production de PPML proposé.

La direction annonce la création de plusieurs équipes de nuit dans différents secteurs de Mécanique. Cette annonce concerne plus de 25 personnes. Cette mesure fait suite à la montée en cadence de la plate-forme STLA-M.

Pour la **CFE-CGC**, cette nouvelle organisation devra engendrer de nouvelles embauches afin de ne pas appauvrir les compétences existantes.

### Avis sur le bilan sécurité et conditions de travail 2023 et plan d'action 2024

La CFE-CGC a donné un avis défavorable. Voir notre déclaration au verso.



**Poste à pourvoir** : 2 postes de spécialiste maintenance à PPML.

**Distributeurs automatiques** : le changement de tout le parc des distributeurs a été effectué. La **CFE-CGC** a insisté pour obtenir un affichage des tarifs sur les machines.

**Effectif** : 4018 (-9) salariés dont 209 (-3) IC et 535 métiers classé D & E. Le site emploi 1089 (-27) intérimaires. Pour la **CFE-CGC**, la politique de recrutement doit prendre en compte chaque départ essentiellement dans les fonctions d'appui afin de ne pas pénaliser les transformations en cours.

Vos élus et RS : E. Antony, L. Gauthérat, D. Lindecker F. Vandersoupe & C. Broqué



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !





**CSE ordinaire du 25 avril 2024**  
**Avis sur bilan Santé Sécurité et conditions de Travail 2023 et du**  
**plan d'actions 2024**

La CFE-CGC tient à valoriser le travail effectué par les préventeurs et les ergonomes tout au long de l'année 2023, resté encore particulièrement éprouvante dû à la hausse de leur charge de travail.

Nous déplorons la poursuite de la dégradation des accidents de travail déclarés en 2023 avec un taux de gravité plus important. Ce sont essentiellement les accidents de circulation, manutention et stockage où un effort devra être effectué pour inverser cette situation.

Nous notons aussi une dégradation des accidents de trajet du personnel nécessitant une analyse des causes pour y remédier en 2024.

De notre point de vue, la réalisation du plan d'action devrait être construit par tous les acteurs afin de mieux les impliquer dans leur réalisation. Un état d'avancement régulier devra être présenté aux membres des CSSCT. Les actions feront l'objet d'un suivi par nos membres dans les 5 CSSCT du site.

Au vu de la dégradation des résultats sécurité en 2023, la CFE-CGC donne un avis défavorable.